

**RÈGLEMENT NUMÉRO E-2750**

**PROMULGATION**

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le règlement numéro E-2750 autorisant un emprunt de 125 000 \$ pour le financement de dépenses relatives à la mise à niveau de parcs et de plateaux sportifs a été adopté à la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Lachine tenue le 11 mai 2009 et a été approuvé par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 16 juin 2009.

Ce règlement peut être consulté à la mairie d'arrondissement aux heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE LACHINE, ce 9<sup>e</sup> jour de juillet 2009.

M<sup>e</sup> Danielle Ruest  
Secrétaire d'arrondissement

**BY-LAW NUMBER E-2750**

**PROMULGATION**

PUBLIC NOTICE is hereby given that by-law number E-2750 authorizing a loan of \$125,000 to finance expenses related to upgrading of parks and playing fields was adopted at the regular council sitting of the borough of Lachine held on May 11, 2009 and was approved by the ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire on June 16, 2009.

This by-law may be consulted at the borough hall during regular business hours.

This by-law shall come into force according to the law.

GIVEN AT MONTRÉAL, BOROUGH OF LACHINE, this 9th day of July 2009.